

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de La Seigneurie tenue le 6 mai 2024, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentant.e.s des parents	Représentant.e.s des Enseignant.e.s	Représentant.e.s soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentant.e.s des élèves
Alice Bélanger Présidente (Substitut comité parents)	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien)	Isabelle Simard	Saralys Morel-Vachon
Stéphanie Bois	Véronique Boivin (abs)	Shirley Normand (PNE) (abs) représenter par Emmanuelle Mailhot	Geneviève Boudreault	Antoine Vézina (abs)
Lucile Dureau	Marie-Ève Dionne		Olivier Litalien	
Mathieu Fortin (démission)	Joanne Durocher		Aisah-Diane Mantah (abs)	
Julie Leblanc (substitut à la présidence)	Alexandra Rodrigue		Andrée-Anne Plourde- Côté	
Anne Legault (Représentant comité parents) (abs)	Jennifer Salomon		Marie-France Tanguay	
Sophie Létourneau			Julie Cyr, aide à la direction	
Jean-Pierre Manderlier (abs)				

M^{me} Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

4.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

Activité pédagogique : Présentation de notre équipe de robotique

À la demande de la direction, David Bérubé-Briand, enseignant.e en science à notre école, présente l'équipe de robotique et explique le programme aux membres du conseil d'établissement.

4.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

4.3 INSCRIPTION DE POINTS (VARIA)

La présidente propose de laisser ce point jusqu'à la fin de la rencontre.

4.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

CE 23/24 23

IL EST PROPOSÉ par Joanne Durocher d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2024, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

Bonjour,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 6 mai 2024 à 19h à la bibliothèque de l'école de La Seigneurie. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

Activité pédagogique : Présentation de notre équipe de robotique

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 4.1 Accueil;
- 4.2 Période de questions du public;
- 4.3 Inscription de points (varia);
- 4.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2024;
- 4.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024;
- 4.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024;
- 4.7 Formation pour les membres du conseil d'établissement;
- 4.8 Informations diverses :
 - a) De la direction;
 - Clientèle 2024-2025
 - b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
 - c) Des représentants du parlement-étudiant : - 15 min.

DÉCISIONS

- 4.9 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 10 min.
- 4.10 Adoption du projet éducatif de l'école; - 25 min.
- 4.11 Approbation des règles de vie de l'école (articles 76 et 110.2) - 20 min.
- 4.12 Approbation des frais chargés aux parents
 - Le petit matériel et les frais de surveillance (articles 7 et 77.1); - 15 min
- 4.13 Varia
 - Cafétéria
- 4.14 Levée de l'assemblée

Alice Bélanger
Présidente

4.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2024

CE 23/24 24

IL EST PROPOSÉ pas Alice Bélanger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024 à la prochaine rencontre du conseil d'établissement qui se tiendra le 10 juin prochain.

APPROUVÉE L'UNANIMITÉ

4.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18MARS 2024

POINT 3.2: QUESTIONS DU PUBLIC

La direction informe les membres qu'elle présentera le nouveau site internet officiel de l'école de La Seigneurie à l'ensemble des membres du conseil d'établissement à la rencontre du 10 juin prochain.

POINT 3.11: CRITÈRES DE SÉLECTION (DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT)

La présidente informe les membres que le document final sera présenté à la prochaine rencontre.

4.7 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente demande aux membres s'ils ont des questions concernant la formation pour les membres. Les membres n'ont pas de questions.

4.8 INFORMATIONS DIVERSES

a) De la direction;

- Clientèle 2024-2025 :

La direction présente aux membres un aperçu de l'organisation scolaire pour l'année 2024-2025. Elle informe les membres sur les différentes rencontres à venir concernant l'accueil des nouveaux élèves.

b) Du représentant du comité de parent;

Alice Bélanger, substitut au comité de parents, donne certaines informations concernant la dernière rencontre du comité de parents.

c) Du représentant du parlement-étudiant;

Saralys Morel-Vachon, représent.e des élèves, s'adresse aux membres et les informe sur les différents projets et activités déjà réalisées et à venir concernant le parlement étudiant. Elle informe les membres que l'assemblée générale s'est très bien déroulée par contre, la formule est à revoir.

4.9 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

CE 23/24 25

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Karine Beaulieu d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.10 ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF (ARTICLE 74)

CE 23/24 26

CONSIDÉRANT l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant.e de l'école est en désaccord avec les cibles chiffrées proposées par la direction (centre de services). Le personnel enseignant.e veut éviter des pressions et du stress additionnels liés à l'atteinte de ses cibles.

Il est proposé par Jennifer Salomon d'adopter le projet éducatif, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.11 APPROBATION DES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE : (ARTICLES 76 ET 110.2)

CE 23/24 27

CONSIDÉRANT les articles 76 et 110.2 de la Loi sur l'instruction publique :

Il est proposé par Lucile Dureau d'approuver les règles de vie de l'école, tel que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.12 APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (ARTICLE 7 ET 77.1)

- **LE PETIT MATÉRIEL ET LES FRAIS DE SURVEILLANCE (ARTICLES 7 ET 77.1)**

CE 23/24 28

CONSIDÉRANT les articles 7 et 77.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les frais de surveillance passeront de 55 \$ à 60 \$ pour l'année scolaire 2024-2025;

Il est proposé par Julie Leblanc d'approuver les frais chargés aux parents (le petit matériel et les frais de surveillance 2024-2025).

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.12 VARIA

- Cafétéria :
La direction informe les membres qu'il y aura une majoration de la liste des prix du menu de la cafétéria pour l'année 2024-2025.
- Concert – Fin d'année:
Joanne Durocher invite les membres à se procurer un billet au montant de 30 \$ pour le spectacle de fin d'année du programme de Musique-études.
- Relais pour la vie :
Joanne Durocher donne certaines informations concernant le relais pour la vie de la Société canadienne du cancer donc une équipe école participera, le 8 juin prochain.
- Basket – Sport-Études:
Sophie Létourneau félicite l'équipe-école sur le choix d'arrimer le basket-école (sport-études) avec celui du parascolaire. Les parents sont très contents de cette décision.

4.12 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Alice Bélanger, présidente

Isabelle Simard, directrice

Nathalie Laberge, secrétaire